

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de Mamirolle **Révision allégée n°3 du plan local d'urbanisme (PLU)**

Par arrêté URB.22.08.A7 du 23 décembre 2022, la Présidente de Grand Besançon Métropole a décidé l'ouverture d'une enquête publique relative à la révision allégée n°3 du plan local d'urbanisme (PLU) sur le territoire de la commune de Mamirolle.

Cette enquête publique est organisée pour une durée de 32 jours consécutifs,

Du mardi 17 janvier au vendredi 17 février 2023 inclus.

La procédure de révision allégée n°3 du PLU de Mamirolle est soumise à évaluation environnementale et a fait l'objet d'une concertation préalable et d'un avis de l'autorité environnementale.

Le Président du Tribunal administratif de Besançon a désigné Monsieur François ROTH en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier d'enquête publique sur support papier, ainsi que le registre d'enquête, seront tenus à la disposition du public :

- ➔ en Mairie de Mamirolle – Siège de l'enquête publique – 2 rue de l'École – 25620 Mamirolle – aux jours et heures habituels d'ouverture au public.
- ➔ à Grand Besançon Métropole – Mission PLUi – 2 rue Mégevand – 25000 Besançon – aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le dossier d'enquête publique sera également consultable sur un poste informatique à Grand Besançon Métropole – Mission PLUi – 2 rue Mégevand – 25000 BESANCON – aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public :

- **le mardi 17 janvier de 10h à 12h (mairie de Mamirolle);**
- **le mercredi 25 janvier de 15h à 17h (salle 316 - enquête publique – mairie de Besançon) ;**
- **le samedi 4 février de 9h à 12h (mairie de Mamirolle)**
- **le vendredi 17 février de 10h à 12h (mairie de Mamirolle).**

Pendant toute la durée de l'enquête publique, chacun pourra prendre connaissance du dossier, consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête en Mairie de Mamirolle, à Grand Besançon Métropole – Mission PLUi, ou adresser toute correspondance par écrit au nom du commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

Mairie de Mamirolle – Monsieur le commissaire enquêteur
Enquête publique – Révision allégée n°3 du PLU de Mamirolle
2 Rue de l'École - 25620 Mamirolle

Les éléments du dossier d'enquête pourront être consultés en ligne, à l'adresse internet suivante :

<https://www.registre-dematerialise.fr/4373>.

Des observations et propositions pourront être déposées en ligne pendant toute la durée de l'enquête à cette même adresse, onglet « Déposer une observation », ou envoyées directement à l'adresse suivante :

enquete-publique-4373@registre-dematerialise.fr.

Les observations et propositions déposées en ligne et envoyées par courriel seront annexées aux registres d'enquête publique disponibles en Mairie de Mamirolle et à Grand Besançon Métropole, et consultables en ligne.

Toute information relative au dossier d'enquête publique peut être demandée à Mission PLUi de Grand Besançon Métropole, au 03 81 87 85 64 ou par mail plui@grandbesancon.fr

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en Mairie de Mamirolle et à Grand Besançon Métropole – Mission PLUi, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, et sur le site internet dédié à l'enquête publique pendant une durée d'un an.

A l'issue de la procédure d'enquête publique, le conseil communautaire de Grand Besançon Métropole est l'autorité compétente qui délibérera pour approuver le projet de PLU de Mamirolle.

La Présidente,
Anne VIGNOT
Maire de Besançon